

# ERRATUM

## A L'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE CHALONNES-SUR-LOIRE

Erratum à l'annonce parue le 12 juin 2024 dans les journaux Ouest France et Courrier de l'Ouest, concernant l'enquête publique pour la modification de droit commun n°3 et la révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chalonnes-sur-Loire.

Il convient de lire que l'enquête se déroulera « sur une période de 33 jours consécutifs, du 27 juin 2024 au 29 juillet 2024 inclus », en lieu et place de « sur une période de 31 jours consécutifs, du 26 juin 2024 au 26 juillet 2024 inclus » ;

Et de lire que les trois permanences en mairie se tiendront « le jeudi 27 juin de 9h00 à 12h00, salle du Conseil, le mercredi 10 juillet de 14h30 à 17h30, salle du Cadastre, et le lundi 29 juillet de 14h30 à 17h30, salle du Cadastre », en lieu et place de « le mercredi 26 juin de 9h00 à 12h00, salle du Cadastre, le mercredi 10 juillet de 14h30 à 17h30, salle du Cadastre et le vendredi 26 juillet de 13h30 à 16h, salle du Cadastre ».

Enfin, il convient de préciser que le public en a été tenu informé par arrêté modificatif n°2024-164 de Madame le Maire, en date du 14 juin 2024.